

<https://ressources-cemea-pdll.org/spip.php?article620>



Enfants sans surveillance

- Sécurité-Législation -

Date de mise en ligne : vendredi 29 décembre 2017

Laisser les enfants sans surveillance, voilà une question qui préoccupe souvent les adultes et qui inquiète à juste titre les animateurs. Nous pouvons poser la question de deux manières différentes :

Quand on nous en a confié la responsabilité, est-il possible, dans un centre de vacances ou dans un centre de loisirs, de laisser les enfants seuls, en train de jouer ou occupés à ne rien faire de particulier ?

N'est-il pas souhaitable de pouvoir laisser les enfants, à certains moments et dans des conditions bien précises, vivre sans la présence permanente de l'adulte ?

Le texte qui suit propose quelques éléments de réflexion et des conseils pour nous aider dans nos choix et nos intentions éducatives.

En ayant le souci de la sécurité affective et matérielle des enfants, nous pouvons laisser les enfants sans surveillance mais à certaines conditions.

Si nous les connaissons bien, et que les relations au sein de leur groupe, entre eux et avec les adultes sont saines et bonnes.

Cela veut dire que l'ambiance est bonne, qu'un climat d'échanges a été rendu possible.

Cela dépend de l'organisation de la vie collective, des différents moments de la vie quotidienne, de la qualité de l'accueil du matin par le centre de loisirs et de l'attitude générale des adultes.

Cet ensemble aura permis peu à peu l'instauration d'un climat de confiance et de sécurité affective. Les enfants trouveront leur place et une certaine quiétude pour s'exprimer, se comporter en membres d'un groupe. C'est aussi le signe que les règles de vie simple et fonctionnelles ont été expliquées et qu'elles sont admises, appliquées et respectées.

Si la propriété d'accueil est bien connue : un lieu qui ne présente pas de dangers pour les enfants et qui ne fait pas l'objet d'interdictions particulières.

Des lieux de vie agréables, attirants, les centres de vacances et les centres de loisirs, quelque soit leur configuration, en sont pleins. C'est la chambre que les grandes filles ont aménagée et personnalisée. Ce sont des espaces intérieurs ou extérieurs transformés par les adultes avec, le plus souvent, l'aide des enfants. Supports de diverses activités, ils sont adaptés à celles-ci et suffisamment riches d'objets, d'outils, de sollicitations multiples pour être investis par les enfants.

Citons quelques exemples de coins : pour jouer à la dînette, manipuler des jeux de construction, des matériaux à transformer ou déplacer pour les petits, des coins aménagés pour la lecture, pour la peinture, d'autres pour se déguiser, ailleurs pour se cacher, pour grimper ou encore pour jouer à être un autre. Autant de lieux qui nécessitent parfois la présence ponctuelle de l'adulte, un accompagnement, son aide, son soutien mais pas un encadrement.

À l'extérieur, ces lieux dépendent de la richesse des possibilités de l'environnement immédiat. C'est la notion de « territoire ». En centre de vacances, comme en centre de loisirs, le territoire est un espace fréquenté par les enfants d'un même groupe d'âge qui l'occupent, l'investissent comme lieu de leurs rencontres et de leurs jeux où ils passent, par périodes, une grande partie du temps de leur vie quotidienne.

À l'intérieur comme à l'extérieur, ce sont des lieux où les enfants aiment se retrouver en groupe, à quelques-uns ou parfois seul, pour lire, flâner, écrire leur courrier, se faire des confidences ou tout simplement jouer avec un cerf-volant dans un pré.

Bertrand CHAVAROCHE, *Les Cahiers de l'animation n°18*, 1998.

©CEMEA